

# PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Séance n° 2 en date du Mardi 24 novembre 2015 à 17 h 15

**Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance** : 23

**Quorum** : 16

**Nom et prénom du président de séance** : ZIMNIAK Didier

**Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance** : TROUBAT Noël

**Liste et qualité des membres présents :**

- M. ZIMNIAK Didier - Proviseur	- Mme SCHENA Corinne - Enseignante
- M TROUBAT Noël - Proviseur- Adjoint	- M. WAAG David - Enseignant
- M. GIRAUD Didier - Gestionnaire	- Mme CUBIZOLLES Lydie - Personnel ATOS
- Mme KREMER Corinne - Chef de Travaux	- Mme DE ABREU - Personnel ATOS
- Mme CORRE Sophie – CPE (avis consultatif)	- M. ROLHION Didier - Personnel ATOS
- M. GAUTIER Laurent - Personnalité qualifiée	- M. PILLAVOINE Pascal - Parent d'élève
- Mme SAUSSE Virginie - Personnalité qualifiée	- Mme FERNANDEZ Séverine - Parent d'élève
- Mme MERCIER Yvette - Représentant du CR	- Mme REZ ZOUG Bernadette - Parent d'élève
- M. LACOURBAS Frédéric - Enseignant	- Mme MONTEIL Karine - Parent d'élève
- Mme MARCHAIS Pascale - Enseignante	- M. BRUNEL Christophe - Parent d'élève
- Mme CARLET Claire - Enseignante	- Léa BRUN - Etudiante 1BTS
- M SAHNOUNE Saïd – Enseignant	- Valentin GRANGER - Elève TCM
- Mme CARGNELUTTI Eve – Enseignante	- Célia CHELLES - Elève 1ECP

**Liste des membres excusés à l'ouverture de la séance :**

Mme CANALES Marion - représentante Mairie de Clermont, Mme BALLAIS Maïté - Représentant du Conseil Régional, Mme GUERMIT-MAFFRE Nadia - Clermont-Communauté, Félix AZEMA - Etudiant TBTS et Jennifer BOUYSSSE en classe de TD.

**Ordre du jour :**

1. Affaires financières

- Dons
- Pour information tarif du service de restauration
- Remise de principe
- Budget 2016
- Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés.

2. Questions diverses

Le Secrétaire de séance : M. Noël TROUBAT



Le Président de séance :



### **Conseil d'Administration**

A l'ouverture de la séance, 23 membres sont présents sur les 30 composants le conseil d'administration. Le quorum de 16 était donc atteint.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17 h 25. Il présente les excuses des membres absents.

Décidé lors de notre précédent conseil d'administration M. TROUBAT, proviseur adjoint, est en charge du secrétariat de cette séance, l'ensemble des membres accepte à l'unanimité.

Il procède ensuite à l'adoption de l'ordre du jour en ce début de séance.

### **Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2015 :**

Le procès-verbal de la séance n°1 du Conseil d'administration du 3 novembre 2015 fait l'objet de deux remarques :

- Les parents d'élèves précisent que Mme REZZOUG Bernadette, Mme ELOY Stéphanie, M. BRUNEL Christophe sont indiqués comme présents alors qu'ils étaient absents et l'inverse pour Mme MONTEIL Karine, Mme FRICKE Isabelle et Mme PILLAVOINE Brigitte qui étaient tout trois présents.
- M. LACOURBAS, enseignant, précise que M. WAAG David est titulaire et non suppléant dans la commission permanente.

Il est ensuite adopté à l'unanimité.

Votants :           **23**       **Pour : 23**                   Contre : 0                   Abstentions : 0

**AVIS FAVORABLE**

#### **Résultat du vote**

**Pour :           23**

Contre :       0

Abstention : 0

**Acte n° -**

### **1. Affaires financières**

#### **1.1 Don :**

Il est proposé un don à l'association UNSS de 500 €.

Votants :           **23**       **Pour : 23**                   Contre : 0                   Abstentions : 0

**AVIS FAVORABLE**

#### **Résultat du vote**

**Pour :           23**

Contre :       0

Abstention : 0

**Acte n° -**

#### **1.2 Pour information tarif du service de restauration**

Les tarifs sont arrêtés par la Région et sont présentés uniquement pour information au conseil d'administration.

### **1.3 Remise de principe**

Des remises d'ordre sont accordées lors d'absence pour les motifs suivants :

- Voyages et sorties
- Maladie à partir de 8 jours consécutifs
- Jeûne lié à la pratique et aux usages d'un culte
- Fermeture de l'établissement
- Exclusion de l'élève.

Les remises d'ordre sont calculées selon le prix de journée appliqué au nombre de jours ouvrés d'absence.

Votants : **23** Pour : **23** Contre : 0 Abstentions : 0

**AVIS FAVORABLE**

#### **Résultat du vote**

**Pour : 23**

Contre : 0

Abstention : 0

**Acte n° -**

***17h40 : arrivée de M. GAUTIER Laurent, personnalité qualifiée.***

***17h45 : arrivée de Mme MERCIER Yvette, Conseil Régional.***

### **1.4 Budget 2016**

M. GIRAUD Didier présente synthétiquement le budget 2016 à partir des documents distribués aux membres du CA et de diapositives projetées au vidéo projecteur.

Votants : **25** Pour : **25** Contre : 0 Abstentions : 0

**ACTE 7 - 2015 / 2016 - CA**

#### **Résultat du vote**

**Pour : 25**

Contre : 0

Abstention : 0

**Acte n° 7**

### **1.5 Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés**

M. GIRAUD, gestionnaire, présente l'état prévisionnel des achats.

M. ZIMNIAC soumet au vote la délégation du CA pour la passation des marchés. Celle-ci sera votée à chaque renouvellement du CA.

Il est demandé au conseil d'administration de donner une délégation générale au chef d'établissement en vue de passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle dans le respect des crédits ouverts au budget.

Votants : **25** Pour : **25** Contre : 0 Abstentions : 0

**ACTE 8 - 2015 / 2016 - CA**

#### **Résultat du vote**

**Pour : 25**

Contre : 0

Abstention : 0

**Acte n° 8**

## **2. Questions diverses**

***2.1 Enseignants : Suite aux attentats, quelles dispositions ont été mise en œuvre afin d'améliorer la sécurité des élèves et des personnels ?  
Quelles sont les directives et consignes ministérielles par rapport à cela ?***

M. ZIMNIAK répond que suite aux attentats du 13 novembre, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié samedi 14 novembre une série de consignes applicables jusqu'au dimanche 22 novembre.

Cette période arrivant à échéance, de nouvelles dispositions ont été prises et applicables à compter du 23 novembre 2015.

Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Education nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

### **Principales consignes :**

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Education nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves. En lycée, des zones spécifiques peuvent être aménagées dans les espaces extérieurs au sein des établissements scolaires pour éviter que les élèves sortent pendant la journée ; Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique.
- il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

***M. LACOURBAS, enseignant, souligne que c'est l'affaire de tous.***

***2.1 Enseignants : Le jeune Aboubacar TOURE est scolarisé dans notre établissement en classe de 1ere Bac Pro HPS Hygiène Propreté Stérilisation.***

***Suite à la décision du Conseil Général d'arrêter sa prise en charge, ce jeune va se retrouver sans logement, il est actuellement hébergé en foyer et sans ressource à partir du 1er janvier 2016. L'assistante sociale de l'établissement confirme l'impasse administrative dans laquelle se trouve Aboubacar, ne pouvant bénéficier d'aucune aide. Le sérieux, l'engagement de ce jeune dans sa scolarité est exemplaire.***

***Les enseignants demandent quelles démarches ont été entreprises pour aider cet élève.***

M. TROUBAT, proviseur adjoint répond que l'équipe de direction inquiète, elle aussi, du devenir de ce jeune homme, a informé Madame le Recteur de sa situation. Un courrier lui a été adressé en ce sens ainsi que la copie du courrier qu'Aboubacar a adressé à Monsieur le Président du Conseil Départemental dans laquelle il explique sa situation et demande le réexamen de son dossier.

Parallèlement Madame l'Assistante sociale a pris contact avec Madame l'Assistante sociale conseillère technique auprès de Monsieur le DASEN. Un point a été fait en réunion de service, il n'existe pas de possibilité de prise en charge par une allocation ou un quelconque dispositif social public. Madame la Conseillère technique se livre actuellement à un décompte afin de connaître le nombre exact de cas similaires. Les Services sociaux de l'Education Nationale, Inspection Académique et Rectorat sont donc prévenus de la situation.

***Madame Mercier, Conseillère Régionale, demande d'informer Monsieur le Président de Région de cette situation.***

***De même, Monsieur BRUNEL Christophe, parent élève, souhaite que l'on adresse également une copie de ce courrier à Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand.***

***Les parents d'élèves, par la voix de M PILLAVOINE, relayeront cette information auprès de la FCPE.***

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur remercie les membres du CA et lève la séance à 18h25.